



# Séquence d'observation en entreprise classes de troisième

publié le 02/10/2015

---

les élèves de 3ème seront en séquence d'observation du **08 au 12 février 2016**. Les conventions de stage devront être retournées pour le **8 janvier 2016**. Les élèves ont reçus par le biais de leur professeur principal la convention à faire compléter par le maître de stage et le courrier explicatif.



**Académie  
de Poitiers**

*Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.*

*Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.*